

Fonds Européens FEDER : Un accès facilité pour les entreprises martiniquaises

Matinik, 17 février 2025

La Collectivité Territoriale de Martinique, autorité de gestion du programme FEDER-FSE+ 2021-2027, renforce son soutien aux entreprises en mettant en place des actions spécifiques pour leur faciliter l'accès aux fonds européens.

Les critères de sélection du document de mise en œuvre évoluent et les principales modifications adoptées concernent :

1. **La suppression du montant plancher concernant le coût du projet** : les porteurs de projets peuvent solliciter une aide quelque soit le montant de leur projet.
2. **Les ajouts d'actions en faveur de la création d'entreprise et du développement économique telles que** :
 - La mise en place d'un réseau de professionnels pour l'accompagnement à l'entrepreneuriat
 - L'aide au Primo Créateur dans le cadre d'une reprise ou transmission d'entreprise
 - Ou encore l'ajout de nouveaux critères de sélection favorisant l'accès à l'aide européenne

Les détails du Document de Mise en Oeuvre « **Renforcement de la compétitivité des entreprises (1.3.1)** » sont disponibles sur le site europe-martinique.com / Rubrique programme/FEDER.

A travers ces modifications, la Collectivité Territoriale de Martinique réaffirme son engagement en faveur du dynamisme entrepreneurial, de l'emploi et de l'attractivité économique.